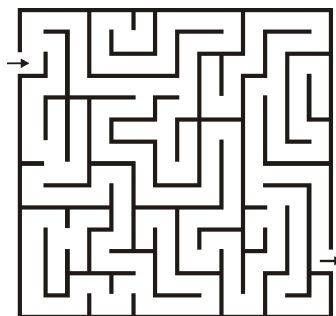


Le labyrinthe des métiers, compétences et qualifications animalière



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française



Ce troisième focus porte sur les métiers et emplois A12 ; D12 ; K24 et K25 en référence à la codification des fiches métiers en emplois (ROME) de Pôle Emploi et se place dans la continuité de nos deux premières parutions portant sur les métiers et emplois A15... et A14... consultable en suivant ces liens :

<http://www.humanimal-formation.com/pdf/METIERA15.pdf>

<http://www.humanimal-formation.com/pdf/METIERA14.pdf>

Cette série de focus a pour double objectif de donner des bases de culture officielle à de nombreuses interrogations concernant le domaine animalier et aussi se situer dans un nombre grandissant de métiers, compétences et qualifications liés à ce domaine.

Le terme « **LABYRINTHE** », est fort mais en totale adéquation avec le sujet traité, tant il existe potentiellement de qualifications, de compétences et au final de métiers différents.

Entre :

- les échanges avec des experts ou autres personnes compétentes,
- le nombre littéralement « sans limite » des idées reçues, voire de faits contraires à la réalité réglementaire défendus par certains parfois intéressés ou mal renseignés,
- les groupes sociaux, blogs ou sites internet foisonnant d'articles ou de fiches non vérifiés par un expert car l'esprit de confiance est de mise sur le web...

les informations que vous trouverez dans ces focus HUMANIMAL sont issues uniquement de sites officiels français (attention, la réglementation évolue chaque jour, les informations sont donc à modérer dans le temps).

Rien n'est jugement de notre part, tout n'est qu'informations issues de sites officiels de l'état français.

Un peu de vocabulaire :

- **Qualification** : Elle relève des diplômes et des formations reçues.
- **Compétence** : Elle résulte de la mise en pratique de ces qualifications, donc de l'expérience et plus encore des résultats obtenus.
- **Métier** : C'est l'exercice par une personne d'une activité dans un domaine professionnel, en vue d'une rémunération.
- **Société (entreprise...)** : Elle est immatriculée ou doit effectuer une déclaration d'activité auprès d'un centre de formalités des entreprises (CFE). Toute entreprise ou entrepreneur individuel se voit alors attribuer plusieurs identifications (SIRET, APE...).
- **Certificat de capacité des animaux de compagnie d'espèces domestiques (CCAD)** : C'est un document obligatoire, destiné à toute personne exerçant certains métiers auprès d'animaux (voir ci-dessous). Il se décline en trois domaines : chien, chat, autres animaux domestiques que chiens et chats.

Sources d'informations :

- **Commission Nationale des Certifications Professionnelles** → Fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)
- **Pôle Emploi** → Fiches du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME)
- **Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions** → Fiches Métier
- **Centre d'Information et de Documentation Jeunesse** → Fiches Métier
- **Service Public** → Site officiel de l'administration française, informations, droits et devoirs des professionnels et des entreprises.

Focus 3 : Métiers, compétences et qualifications animalière

Fiches ROME A1204, D1203, D1210, K2402, K2305 et K2503



A1204 : Protection du patrimoine naturel

<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=A1204>

Garde

Chasse / pêche

Moniteur ou monitrice de parc naturel / de parc national de la chasse et de la faune sauvage

Ces personnes ont pour mission de protéger l'environnement, la faune et la flore par des actions de prévention, de répression et d'éducation. **ONISEP**

Liens :

Répertoire National des Certifications Professionnelles

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=13873>

Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/garde-chasse-peche-littoralriviere-parcs-nationaux>

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

<http://www.cidj.com/article-metier/garde-chasse-garde-peche>

D1203 : Hydrothérapie

<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=D1203>

Hydrothérapeute canin / félin / équin

L'hydrothérapie animale se définit comme l'utilisation de l'eau, sous ses diverses formes, à des fins thérapeutiques pour les animaux de compagnie. Ses bienfaits sont aujourd'hui très utilisés en physiothérapie / rééducation fonctionnelle pour les chiens et chats. *Alform*

Cette activité n'est pas définie sur les différents sites officiels (RNCP, ONISEP, CIDJ). « Ce métier » n'a aucune certification, qualification particulière reconnue en France en dehors d'une spécialisation vétérinaire. Les formations que vous pouvez trouver concernant ce métier n'ont de valeur que ce que vous voulez leur accorder.

D1210 : Vente en animalerie

<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=D1210>

Vendeur ou vendeuse en animalerie

Le vendeur en animalerie est là pour conseiller au client l'animal de compagnie qui s'adaptera le mieux à son mode de vie et à sa personnalité. Il doit veiller également à la bonne tenue de son « rayon » et surtout s'occuper des animaux. *ONISEP*

Liens :

Répertoire National des Certifications Professionnelles

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=13921>

Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/vendeur/vendeur-vendeuse-en-animalerie>

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

<http://www.cidj.com/article-metier/vendeur-vendeuse-en-animalerie>

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=K2402>

Ethologue ou éthologiste

L'éthologue est le spécialiste de l'étude scientifique des comportements des espèces animales dans leur environnement naturel. Il étudie les comportements de toutes les espèces animales. Accès : bac+5. *CIDJ*

Liens :

Répertoire National des Certifications Professionnelles

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=9893>

Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac-Master-ethologue-specialite-ethologie-appliquee>

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

<http://www.cidj.com/article-metier/comportementaliste>

Zoologiste de la recherche scientifique

Ce scientifique étudie sur le terrain ou dans son laboratoire, les animaux et leur mode de vie. Face à l'immense diversité des espèces, il s'intéresse à une catégorie d'animaux en particulier, ou se spécialise dans une discipline. **ONISEP**

Liens :

Répertoire National des Certifications Professionnelles

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=10400>

Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/zoologiste>

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

<http://www.cidj.com/article-metier/zoologiste>

K2305 : Salubrité et traitement de nuisibles

Agent /agente de mise en fourrière animale

L'agent de mise en fourrière élimine ou limite la propagation d'espèces nuisibles (insectes, rongeurs, ...) par capture (pièges, ...) ou destruction (traitements chimiques, ...) et réalise les traitements de salubrité et de désinfection de locaux et de colonnes, selon les règles de sécurité et la réglementation sanitaire. Il peut réaliser la capture d'animaux errants et coordonner une équipe.

K2503 : Sécurité et surveillance privées

<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=K2503>

Sécurité

Maitre-chien/maitresse chien de sécurité

Agent/agente cynophile de sécurité

Conducteur/conductrice de chien

Agent/agente conductrice de chien

Agent/agente conductrice de chien de défense

Conducteur/conductrice canin

Il est spécialiste en cynophilie et effectue des activités de sécurité privée et de gardiennage accompagné de son chien conformément à un cahier des charges établi. Ses missions sont le contrôle d'accès, rondes de sécurité, interventions, gestion d'un poste de sécurité, conduite de chien. **RNCP**

Liens :

Répertoire National des Certifications Professionnelles

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=16244>

Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/maitre-chien>

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

<http://www.cidj.com/article-metier/maitre-chien>

Virginie et David, le 7 juin 2017